

**La Présidente de la Communauté de communes de Nozay,**

**Vu** le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment son article L5211-10 ;

**Vu** la délibération du Conseil Communautaire n°072-2020 en date du 1<sup>er</sup> juillet 2020 portant délégation à la Présidente de la faculté de valider et signer toute décision concernant la préparation, la passation, l'exécution et le règlement des marchés dont le montant HT est inférieur à 90 000 € HT ;

**Considérant** la demande des agents de l'enfance des communes de la CCN en matière de formation et de sensibilisation sur l'accueil et l'accompagnement des enfants porteurs de handicaps, de troubles du comportement ou autres difficultés ;

**Considérant** le devis n°105 en date du 30/06/2023 de la société AU DELA DES MURS pour l'accompagnement et le soutien des agents de la CCN et des communes sur la thématique « accompagner les postures professionnelles face aux évolutions des publics » ;

**DÉCIDE**

**ARTICLE 1 :** de signer le devis de la société AU DELA DES MURS (44100 NANTES), pour l'accompagnement et le soutien des agents de la CCN et des communes sur la thématique « accompagner les postures professionnelles face aux évolutions des publics », pour un montant de 6 509.93 € HT.

**ARTICLE 2 :** Madame la Présidente rendra compte de cette décision lors de la prochaine réunion du Conseil communautaire.

**ARTICLE 3 :** La présente décision peut faire l'objet d'un recours administratif devant Madame la Présidente dans un délai de deux mois à compter de son entrée en vigueur. L'absence de réponse dans un délai de deux mois vaut décision implicite de rejet. Un recours contentieux peut également être introduit devant le tribunal administratif de Nantes, situé 6 allée de l'île Gloriette, CS 24111, 44041 Nantes Cedex, dans le délai de deux mois à compter de l'entrée en vigueur de la décision ou à compter de la réponse de l'administration si un recours administratif a été préalablement déposé.

Pour extrait conforme.  
Certifié exécutoire, publié ou notifié le

Fait à NOZAY le mercredi 5 juillet 2023

La Présidente,

Claire THEVENIAU



PE

6184

F 4222

# DEVIS

**SARL AU-DELA DES MURS**

MAIL BOXES ETC BOITE NUMERO 114 7 RUE LAMORICIERE

44100 - NANTES

Siret : 89769624100016

N° : DEV00000105

Date : 30/06/2023

N° client : CLT00000043

Devis valable jusqu'au  
30/07/2023

Tél. : 0757577158

Email : contact@au-dela-des-murs.com

**Service enfance communal de la Communauté de  
Communes de Nozay**

9 Rue de l'Église

44170 Nozay

Accompagnement et soutien aux agent.s.es territoriaux de la Communauté de Communes de Nozay sur la thématique  
« **Accompagner les postures professionnelles face aux évolutions des publics** ».

**- 1ère phase d'accompagnement :** Sensibilisation/Conférence

« Sensibilisation sur l'accueil et l'accompagnement des enfants porteurs de handicaps, de troubles du comportement, TSA, TDA ou autres difficultés » sur une demi-journée.

Cette sensibilisation est à destination de l'ensemble des professionnel.s.les des 7 communes.

**- 2ème phase d'accompagnement :** Suivi et accompagnement individualisé des équipes au sein de leur lieu de travail.

Cette phase se fera sous forme de temps d'immersion par l'équipe d'Au-Delà Des Murs et de temps de réunion auprès des équipes. La fréquence d'intervention retenue est une session par trimestre pour les communes de Nozay et Saffré .

Découpage des temps d'immersion et de réunion :

- Immersion sur le temps de restauration (1h30)
- Temps de réunion avec les professionnel.s.les (1h30)
- Immersion sur le temps périscolaire du soir (1h30)

**- 3ème phase :** Clôture/bilan

Le bilan permet aux différents acteurs de faire le point sur les avancées qui ont été faites durant l'année, de voir ce qui est à améliorer mais aussi de projeter sur ce qui peut être fait l'année suivante.

C'est un temps avec l'ensemble des professionnel.s.les des 7 communes.

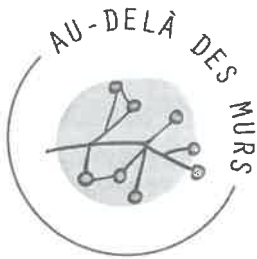
Libellé	Qté	Unité	PU HT	Rem.	Montant HT	TVA
1h DE SOUTIEN A LA PRATIQUE PROFESSIONNELLE Temps d'immersion et réunion / commune = 4h30 Une session / trimestre = 4h30 x 3 = 13h30 / commune pour l'année 13h30 x 2 communes = 27 heures	27,00	Heure	171,50 €	0,00%	4 630,50 €	20,00%
1h TEMPS D'ECRITS Un compte-rendu sera délivré après chaque session d'immersion/réunion.	6,00	Heure	51,00 €	0,00%	306,00 €	20,00%

Nous comptons un minimum d'une heure  
Accusé de réception en préfecture  
044-244-00537-20230705-436-2023-DE  
Date de télétransmission : 06/07/2023  
Date de réception préfecture : 06/07/2023

**AU-DELA DES MURS - MAIL BOXES ETC BOITE NUMERO 114 7 RUE LAMORICIERE 44100 NANTES - Tél. : 0757577158**

**- Email : contact@au-dela-des-murs.com - IBAN FR7610278360290001178600166 - Siret : 89769624100016**

**- N° TVA FR38897696241**

**SARL AU-DELA DES MURS**

MAIL BOXES ETC BOITE NUMERO 114 7 RUE LAMORICIERE

44100 - NANTES

Siret : 89769624100016

**DEVIS**

N° : DEV00000105

Date : 30/06/2023

N° client : CLT00000043

Devis valable jusqu'au  
30/07/2023

Tél. : 0757577158

Email : contact@au-dela-des-murs.com

**Service enfance communal de la Communauté de  
Communes de Nozay**

9 Rue de l'Église

44170 Nozay

Libellé	Qté	Unité	PU HT	Rem.	Montant HT	TVA
2 communes x 3 comptes-rendus = 6h						
FRAIS KILOMETRIQUES Frais réels	442,40		0,661 €	0,00%	292,43 €	20,00%
FRAIS DE RESTAURATION Frais de restauration pour 2 intervenantes	12,00		12,50 €	0,00%	150,00 €	20,00%
SENSIBILISATION/CONFERENCE Taux horaire : 50€ / heure / intervenante	3,00	Heure	171,50 €	0,00%	514,50 €	20,00%
1h TEMPS DE PREPARATION SENSIBILISATION/CONFERENCE	2,00	Heure	51,00 €	0,00%	102,00 €	20,00%
TEMPS BILAN Taux horaire : 40€ / heure / intervenante	3,00	Heure	171,50 €	0,00%	514,50 €	20,00%

Devis gratuit

Détail de la TVA				Total HT	6 509,93 €
Code	Base HT	Taux	Montant	TVA	1 301,98 €
Normale	6 509,93 €	20,00%	1 301,99 €	<b>Total TTC</b>	<b>7 811,91 €</b>

<b>Règlement</b>	Virement
<b>Echéance(s)</b>	

**Bon pour accord**

Date et signature

A NOZAY le  
La Présidente  
  
Claire TRÉVENIAU

Coordonnées bancaires	
<b>Nom</b>	CREDIT MUTUEL
<b>IBAN</b>	FR7610278360290001178600166
<b>BIC</b>	CMCIFR2A

Le montant total s'élève à sept mille huit cent onze euros et quatre-vingt-onze centimes

Accusé de réception en préfecture  
044-244400537-20230705-436-2023-DE  
Date de télétransmission : 06/07/2023  
Date de réception préfecture : 06/07/2023

AU-DELA DES MURS - MAIL BOXES ETC BOITE NUMERO 114 7 RUE LAMORICIERE 44100 NANTES - Tél. : 0757577158

- Email : contact@au-dela-des-murs.com - IBAN FR7610278360290001178600166 - Siret : 89769624100016

- N° TVA FR38897696241

**La Présidente de la Communauté de communes de Nozay,**

**VU** la délibération n°015-2023 du conseil communautaire en date du 15 mars 2023 portant adoption du budget primitif 2023 du budget général et autorisant Madame la Présidente, conformément aux dispositions prévues par l'instruction budgétaire et comptable M57, à effectuer des virements de crédits de chapitre à chapitre dans la limite de 2 % des crédits inscrits dans chaque section ;

**VU** l'instruction budgétaire et comptable M57 en vigueur ;

Considérant la nécessité d'abonder les crédits du FCTVA pour effectuer un remboursement de FCTVA en investissement, au compte 10222 ;

Considérant la nécessité de remboursement d'une avance forfaitaire pour l'aménagement du circuit cyclable des 7 étangs, en investissement ;

**DÉCIDE**

**ARTICLE 1 :**

- de procéder à un virement de crédits d'un montant de 1 000 € vers le compte 10222 « FCTVA » / Chapitre 10 « Dotation, Fonds divers et réserves », en Investissement Dépenses, depuis le compte 2313 « Constructions » / Chapitre 23 « Immobilisations en cours » - opération 170.
- de procéder à un virement de crédits d'un montant de 20 000 € vers le compte 238 « Avances versées sur immobilisations corporelles » Chapitre 041 « Opérations patrimoniales » - fonction 87 « Mobilité douce » depuis le compte 2313 « Constructions » / Chapitre 23 « Immobilisations en cours » - opération 170.

**ARTICLE 2 :** Madame la Présidente rendra compte de cette décision lors de la prochaine réunion du Conseil communautaire.

**ARTICLE 3 :** La présente décision peut faire l'objet d'un recours administratif devant Madame la Présidente dans un délai de deux mois à compter de son entrée en vigueur. L'absence de réponse dans un délai de deux mois vaut décision implicite de rejet. Un recours contentieux peut également être introduit devant le tribunal administratif de Nantes, situé 6 allée de l'Ile Gloriette, CS 24111, 44041 Nantes Cedex, dans le délai de deux mois à compter de l'entrée en vigueur de la décision ou à compter de la réponse de l'administration si un recours administratif a été préalablement déposé.

Pour extrait conforme.

Certifié exécutoire, publié ou notifié le

Fait à NOZAY, le jeudi 13 juillet 2023

La Présidente,

Claire THEVENIAU



**La Présidente de la Communauté de communes de Nozay,**

**Vu** le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment son article L5211-10 ;

**Vu** la délibération du Conseil Communautaire n°072-2020 en date du 1<sup>er</sup> juillet 2020 portant délégation à la Présidente de la faculté de valider et signer toute décision concernant la préparation, la passation, l'exécution et le règlement des marchés dont le montant HT est inférieur à 90 000 € HT ;

**Considérant** le besoin de répondre aux normes d'hygiène des établissements de baignade d'accès payant ;

**Considérant** le devis en date du 27/06/2023 de la société LA CELTIQUE INDUSTRIEL pour la fourniture de produits d'entretien spécifiques piscine ;

**DÉCIDE**

**ARTICLE 1 :** de signer le devis de la société LA CELTIQUE INDUSTRIEL, pour l'achat de produits d'entretien spécifiques piscine pour le deuxième semestre 2023, pour un montant de 4 487,80 € HT.

**ARTICLE 2 :** Madame la Présidente rendra compte de cette décision lors de la prochaine réunion du Conseil communautaire.

**ARTICLE 3 :** La présente décision peut faire l'objet d'un recours administratif devant Madame la Présidente dans un délai de deux mois à compter de son entrée en vigueur. L'absence de réponse dans un délai de deux mois vaut décision implicite de rejet. Un recours contentieux peut également être introduit devant le tribunal administratif de Nantes, situé 6 allée de l'île Gloriette, CS 24111, 44041 Nantes Cedex, dans le délai de deux mois à compter de l'entrée en vigueur de la décision ou à compter de la réponse de l'administration si un recours administratif a été préalablement déposé.

Pour extrait conforme.  
Certifié exécutoire, publié ou notifié le

Fait à NOZAY, le jeudi 13 juillet 2023

La Présidente,

Claire THEVENAU





# LA CELTIQUE

FABRICANT FORMULATEUR

## DEVIS

Nouveau client

SIRET :

**SAS LA CELTIQUE INDUSTRIELLE**  
12 RUE BRINDEJONC DES MOULINAIS  
BP 20140  
22191 PLERIN CEDEX  
Tél : 02.96.79.86.86  
Site internet : [www.celtique-industrielle.fr](http://www.celtique-industrielle.fr)

**LIVRAISON**  
PISCINE BASSINS DE LA CHENAIE  
ROUTE DE NORT SUR ERDRE  
NOZAY 44170

**Responsable Commercial**  
Sylvie DOLIVET  
648975491  
[dolivet@celtique-industrielle.com](mailto:dolivet@celtique-industrielle.com)

**FACTURATION**  
Communaute de communes  
9 rue de l'église  
NOZAY 44170

Réf Client : CELINE SALLE

Date : 27/06/2023

Code Client : **4490276**

Email pour envoi facture :

Tél. Client :

Email Client :

Code Produit	Quantité	Condit.	Désignation	Prix unit. HT	Total
ABA01	210	7x30 l	AB ACROMOUSS	10,48	2 200,80
MOU01	20	4x5 l	MOUSSNACRE	8,80	176,00
ABT01	50	10x5 l	AB TRIXON CITRON	10,32	516,00
TRI66	10	2x5 l	TRIXON PAE	10,72	107,20
GLQ01	25	5x5 l	GRAISLIQ	19,04	476,00
ABD02	30	1x30 l	AB DETALI	12,16	364,80
GRI30	30	3 lots	GRILLODOR MENTHE	9,60	288,00
DTN01	5	1x5 l	DETAR'NAT	11,68	58,40
	1		échantillon champ'nat pour Céline		0,00
31CHV	2		TUYAUX DE 20 m	97,30	194,60
déjà livré	1		TUYAU 10 m	offert	0,00
M9999	1		TUYAU DE 25 m	72,00	72,00
M9999	1		jeu de raccords	12,00	12,00
P	1		PARTICIPATION PORT ET EMBALL	22,00	22,00

Les fiches techniques et fiches de sécurité des produits sont disponibles sur notre site :

[www.celtique-industrielle.fr](http://www.celtique-industrielle.fr) (munissez-vous de votre code client)

La démarche qualité de notre production peinture impose un délai de 6 à 7 jours pour les teintes hors stock. Nous vous remercions de votre compréhension.

**Marchandises vendues sous réserve de propriété** : La marchandise reste la propriété du vendeur jusqu'au paiement intégral du prix stipulé (Loi n° 85-98 du 25/01/1985).

Nous restons à votre disposition pour toute information complémentaire.

Cordialement,

Si ce devis vous convient, veuillez nous le retourner signé précédé de la mention : "BON POUR ACCORD"

Signature :  
Accusé de réception en préfecture  
044-244400537-20230713-438-2023-DE  
Date de télétransmission : 13/07/2023  
Date de réception préfecture : 13/07/2023

Total HT	4 487,80
T.V.A 5.50 %	
T.V.A 20 %	897,56
<b>Total TTC</b>	<b>5 385,36</b>

Conditions de règlement :

Délais :

Mode :

- A réception  Chèque  
 30 jours  Traite banque à banque  
 45 jours  Carte bancaire  
 Mandat ou virement

(Joindre un R.I.B.)

Validité du devis : 2 mois

**La Présidente de la Communauté de communes de Nozay,**

**Vu** le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment son article L5211-10 ;

**Vu** la délibération du Conseil Communautaire n°072-2020 en date du 1<sup>er</sup> juillet 2020 portant délégation à la Présidente de la faculté de valider et signer toute décision concernant la préparation, la passation, l'exécution et le règlement des marchés dont le montant HT est inférieur à 90 000 € HT ;

**Considérant** le besoin de restructurer le bâtiment de LaMano situé rue du sophora 44170 NOZAY ;

**Considérant** le devis en date du 28/07/2023 de la société publique locale Loire Atlantique Développement pour l'étude de programmation ;

**DÉCIDE**

**ARTICLE 1 :** de signer le devis de la société publique locale Loire Atlantique Développement, pour l'étude de programmation, pour un montant de 28 900.00 € HT.

**ARTICLE 2 :** Madame la Présidente rendra compte de cette décision lors de la prochaine réunion du Conseil communautaire.

**ARTICLE 3 :** La présente décision peut faire l'objet d'un recours administratif devant Madame la Présidente dans un délai de deux mois à compter de son entrée en vigueur. L'absence de réponse dans un délai de deux mois vaut décision implicite de rejet. Un recours contentieux peut également être introduit devant le tribunal administratif de Nantes, situé 6 allée de l'Île Gloriette, CS 24111, 44041 Nantes Cedex, dans le délai de deux mois à compter de l'entrée en vigueur de la décision ou à compter de la réponse de l'administration si un recours administratif a été préalablement déposé.


Pour extrait conforme.  
Certifié exécutoire, publié ou notifié le

Fait à NOZAY, le lundi 31 juillet 2023

Pour la Présidente empêchée,  
La 4<sup>ème</sup> vice-Présidente,

Marie-Chantal GAUTIER





# Communauté de Communes de Nozay Restructuration de la salle de La Mano

Mission d'AMO  
Etudes pré-opérationnelles

Juillet 2023 – V0

Accusé de réception en préfecture  
N°124470657-20230731-439-2023-DE  
Date de télétransmission : 31/07/2023  
Date de réception préfecture : 31/07/2023

CONSEIL  
ENSEMBLE

LE CADRE DE VIE  
DE DEMAIN

 **Loire-Atlantique  
développement**  
/aménagement et construction



# SOMMAIRE



Accusé de réception en préfecture  
044-244400537-20230731\_439-2023-DE  
Date de télétransmission : 31/07/2023  
Date de réception préfecture : 31/07/2023

- 1. Présentation de Loire Atlantique développement et de son offre de services**
- 2. Présentation de la Direction Immobilier et Performance Energétique et de son offre de service pour les équipements publics**
- 3. Périmètre du projet et attendus de la commune**
- 4. Proposition de Méthodologie**
- 5. Compétences mobilisées et mission de LAD-SPL**
- 6. Modalités d'intervention de LAD-SPL**
- 7. Annexes**

CONSTRUIRE  
ENSEMBLE  
LE CADRE DE VIE  
DE DEMAIN

# 1. Présentation de Loire Atlantique Développement et de son offre de services

Accusé de réception en préfecture  
044-244400537-20230731-439-2023-DE  
Date de télétransmission : 31/07/2023  
Date de réception préfecture : 31/07/2023



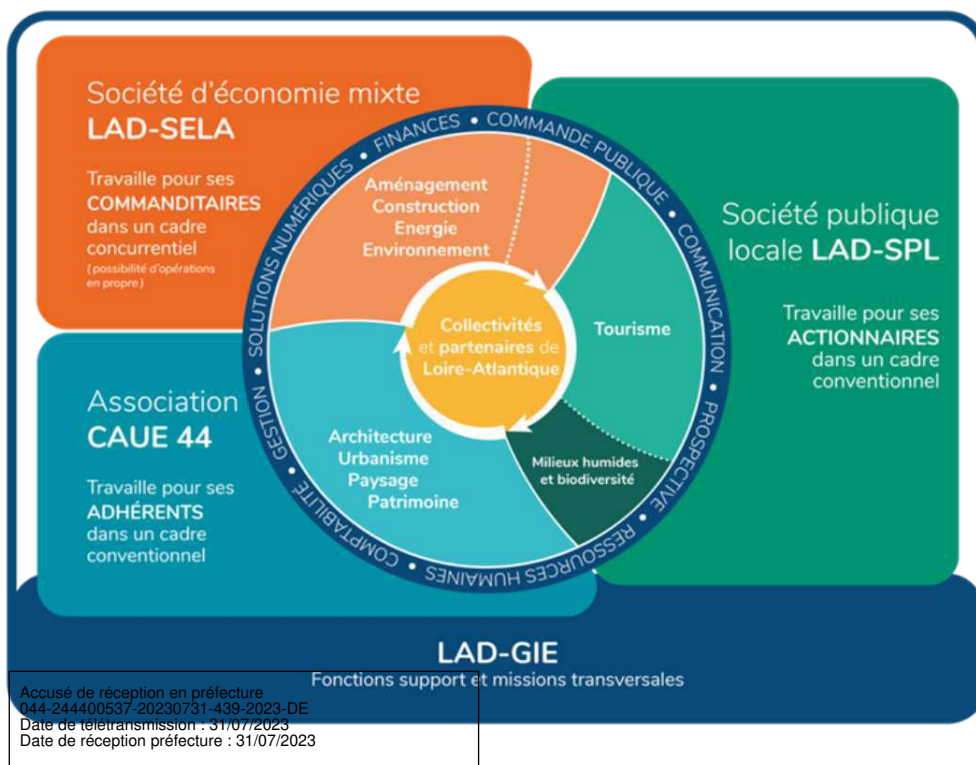
# PRÉSENTATION DE LOIRE ATLANTIQUE DÉVELOPPEMENT

## Loire-Atlantique développement, une agence d'ingénierie publique de l'intérêt général

Loire-Atlantique développement est une agence départementale d'ingénierie au service des collectivités et des porteurs de projets de tous les territoires du département.

Elle mobilise ses compétences - dans les secteurs du renouvellement urbain, de l'aménagement, de la construction, de l'architecture, de la performance énergétique, de la biodiversité et du tourisme durable - pour accompagner les transitions et améliorer la qualité et le cadre de vie des habitants de Loire-Atlantique.

Créée en 2013, elle est constituée de quatre entités : le Conseil d'architecture, d'urbanisme et d'environnement de Loire-Atlantique (CAUE, association départementale), une Société publique locale (LAD-SPL), une Société d'économie mixte (LAD-SELA) et un Groupement d'intérêt économique (GIE) qui regroupe les expertises et fonctions support mutualisées.



Accusé de réception en préfecture  
044-244400537-20230731-439-2023-DE  
Date de télétransmission : 31/07/2023  
Date de réception préfecture : 31/07/2023



# PRÉSENTATION DE LOIRE ATLANTIQUE DÉVELOPPEMENT

L'agence propose aux collectivités conseil stratégique et appui opérationnel. Elle met à leur service une expertise reconnue en ingénierie publique, notamment en matière de renouvellement urbain, d'aménagement et de construction.

Loire Atlantique développement est soucieuse de répondre aux besoins des collectivités en adaptant son offre à chaque projet : conseils sur une problématique spécifique, assistance à maîtrise d'ouvrage ponctuelle ou délégation de maîtrise d'ouvrage pour réaliser les projets...

## Une expertise en matière d'aménagement, de renouvellement urbain, de construction et de performance énergétique

- Concilier aménagement opérationnel et limitation de l'artificialisation.
- S'engager dans la recherche de solutions alternatives, innovantes et durables, pour répondre aux besoins d'habitat en Loire-Atlantique.
- Contribuer à la redynamisation des centre-bourgs et créer une offre diversifiée mixant habitat et activités commerciales.
- Piloter des projets d'aménagement répondant aux enjeux de la mixité programmatique d'un habitat social, abordable et durable.
- Mettre en œuvre des projets de rénovation énergétique et massifier la production d'énergie renouvelables sur les opérations.
- Réaliser des études de programmation : équipements publics, tertiaires, logements, commerces....
- Traduire les ambitions des collectivités et prescrire les résultats à atteindre aux différents acteurs des projets (mixité sociale et générationnelle, préservation de la biodiversité, écoconstruction, qualité architecturale et paysagère...).
- Proposer des espaces publics durables combinant confort d'usage et équilibre économique.
- Identifier les gisements fonciers et leurs usages potentiels.
- Apporter des conseils permettant d'optimiser habitat, cadre de vie et construction (via le CAUE de Loire-Atlantique notamment).

Accusé de réception en préfecture  
044-244400537-20230731-439-2023-DE  
Date de télétransmission : 31/07/2023  
Date de réception préfecture : 31/07/2023



# PRÉSENTATION SYNTHÉTIQUE DE L'OFFRE DE SERVICE DE L'AGENCE

## 1 - Un appui aux réflexions amonts :

- **Prospective** participative / Conseil en **pré-cadrage opérationnel**
- **Conseil** architectural, urbain, paysager, patrimonial pour la **qualité du cadre de vie**
- Appui aux démarches ERC et ZAN et à une approche anticipatrice des enjeux des **milieux naturels** et de la **biodiversité**

## 2 - Un accompagnement pré-opérationnel :

- **Réalisation d'études pré-opérationnelles** : Montages immobiliers, programmation, cadrage réglementaire, technique et financier
- **Interventions d'expertises internes** :
  - Energie et **trajectoire bas carbone; Milieux Naturel et Biodiversité**
  - Ingénierie **foncière, touristique**
  - **Commande Publique**

*Objectif : intervenir en aide à la décision et permettre au maître d'ouvrage de décider de l'engagement opérationnel du projet*

## 3 - Une capacité à assurer la mise en œuvre opérationnelle des projets :

- **Réalisation**, par délégation de maîtrise d'ouvrage :
  - D'opérations de **Construction et de Rénovation Energétique** des équipements et bâtiments publics (Enjeux Décret Tertiaire)
  - Des opérations de **Renouvellement et d'Aménagement Urbains**

## 4 – Un portage d'actifs immobiliers et d'énergie renouvelable (en propre ou par filiales) :

- activités industrielles, artisanales, commerces, logements, dans le cadre d'opérations

d'intérêt général  
Accuse de réception en préfecture  
044-244400537-20230731-439-2023-DE  
Date de télétransmission : 31/07/2023  
Date de réception préfecture : 31/07/2023

CONSTRUIRE  
ENSEMBLE  
LE CADRE DE VIE  
DE DEMAIN

## 2. Présentation de la Direction Immobilier et Performance Energétique et son offre de services Equipements publics

Accusé de réception en préfecture  
044-244400537-20230731-439-2023-DE  
Date de télétransmission : 31/07/2023  
Date de réception préfecture : 31/07/2023



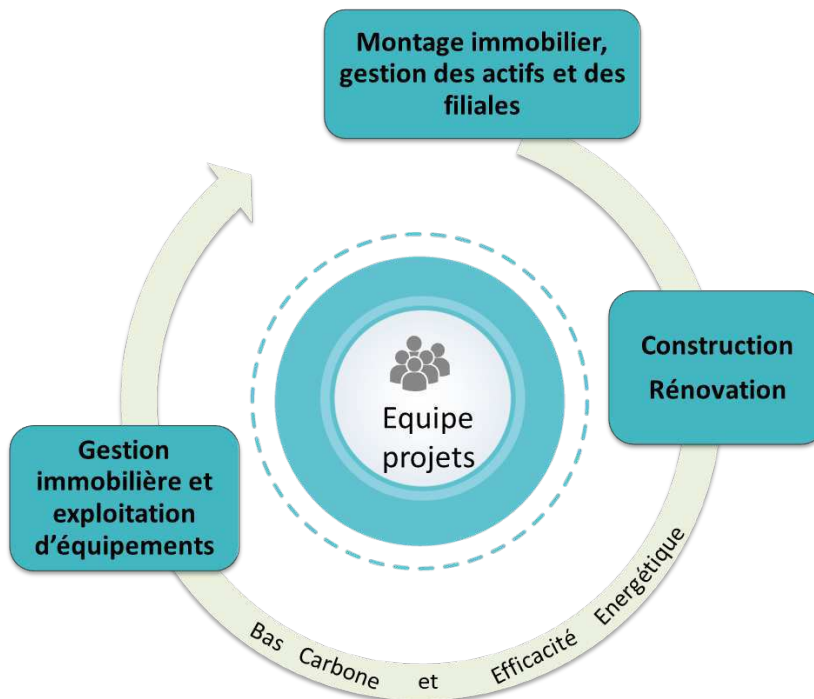
# PRÉSENTATION DE LA DIRECTION IMMOBILIER ET PERFORMANCE ENERGETIQUE

La **Direction Immobilier et Performance Énergétique** est une direction opérationnelle qui rassemble :

➤ **3 Métiers de l'Immobilier :**

- Montages Immobiliers, gestion opérationnelle des actifs Immobiliers et ENR pour le compte propre de LAD SELA ou pour le compte de filiales
- Construction et Rénovation d'équipements publics
- Gestion immobilière (locative et patrimoniale) et exploitation d'équipements (Circuit à Fay de Bretagne)

➤ **1 expertise transversale :** Pôle Energie et Trajectoires Bas Carbone



Chaîne de valeur de l'immobilier vers la neutralité carbone

Accusé de réception en préfecture  
044-244400537-20230731-439-2023-DE  
Date de télétransmission : 31/07/2023  
Date de réception préfecture : 31/07/2023



## OFFRE DE SERVICE – ÉQUIPEMENTS PUBLICS

- **Etudes de programmation d'équipements publics, en neuf ou en rénovation :**
  - Identifier les besoins
  - Identifier les études de tiers nécessaires et les piloter si souhait de la commune
  - Élaborer la faisabilité fonctionnelle et technique de l'équipement
  - Rédiger le programme fonctionnel et technique définitif
  - Définir les modalités de réalisation de l'équipement public (coût global, planning, procédures administratives)

*Objectif : Arrêter avec la collectivité les modalités techniques, financières et opérationnelles de réalisation de l'opération*

- **Réalisation d'équipements publics, en tant que mandataire de Maîtrise d'ouvrage :**
  - Mener l'ensemble des procédures de consultation, y compris concours de maîtrise d'œuvre,
  - Coordonner les études de conception du projet,
  - Piloter la consultation des entreprises, notifier les marchés
  - Veiller à la bonne réalisation de l'équipement,
  - Mettre en exploitation de l'équipement livré.

*Objectif : Intervenir au nom et pour le compte du maître d'ouvrage pour piloter les volets techniques, administratifs et financier de l'opération, dans le respect des attentes coûts/ qualité/ délais de la collectivité*

### Quelques références récentes et similaires aux attentes du Maître d'ouvrage :

- Rénovations énergétiques de groupes scolaires pour les communes d'Ancenis St Gérard, de Bouguenais, du Pouliguen, Corcoué sur Logne,
- Rénovation énergétique du Collège Jacques Prévert à Herbignac,
- Rénovation d'une maison de maître pour le transfert de la Mairie à Corcoué sur Logne
- Rénovation d'une maison pour la création d'une maison du souvenir à Saint-Aignan de Grandbuis
- Rénovation énergétique de la salle de sport de Geneston
- Rénovation énergétique du groupe scolaire L'odyssée à Corcoué sur Logne

Accompagnement des collectivités  
044-244400537-20230731-439-2023-DE  
Date de réception : 31/07/2023  
Date de réception préfecture : 31/07/2023



CONSTRUIRE  
ENSEMBLE  
LE CADRE DE VIE  
DE DEMAIN

### 3. Périmètre du projet et attendus de la Commune

Accusé de réception en préfecture  
044-244400537-20230731-439-2023-DE  
Date de télétransmission : 31/07/2023  
Date de réception préfecture : 31/07/2023



## PÉRIMÈTRE DU PROJET ET ATTENDUS DE LA COMMUNE

La Communauté de communes de Nozay est compétente en matière de développement culturel et a pour objectif de développer l'offre culturelle et de la rendre accessible à toutes et tous.

Cet enjeu est clairement affiché dans le projet de territoire de l'intercommunalité pour la période 2017-2030 sous l'intitulé « Conforter la culture comme vecteur de lien social » qui précise les orientations stratégiques suivantes :

1. **Contribuer au vivre ensemble et favoriser le faire ensemble** en confortant l'ensemble des associations du territoire dans leur rôle d'acteurs majeurs dans la mise en œuvre de cette politique culturelle ;
2. **Développer l'offre culturelle sur le territoire**, à travers notamment le spectacle vivant, le réseau de lecture publique et le patrimoine ;
3. **Diversifier et mêler les publics** en soutenant l'éducation artistique et culturelle.

Ainsi, la réhabilitation du centre socio-culturel sur la commune de Nozay s'inscrit pleinement dans cet objectif.

L'actuel bâtiment construit en 1964 ne répond plus aux besoins actuels.

Le RDC, historiquement aménagé pour l'exploitation de la piscine, déplacée suite à sa réhabilitation, est aujourd'hui vacant.

L'association « La Mano », employant 18 personnes à ce jour, installées aux R+1 et R+2, développe ses activités et enregistre des besoins en termes de surface et d'aménagement au même titre que certains services communautaires au sein de cet édifice.

Enfin la mise aux normes obligatoire de cet ERP justifie une réhabilitation globale.

Un bâtiment annexe, le local jeune et son garage, seront intégrés à la réflexion.

Le rayonnement historique de ce site est en proximité directe de différentes structures devant être considérées dans la réflexion :

- La piscine « Les bassins de la Chesnaie »,
- L'accueil périscolaire,
- Le foyer des jeunes travailleurs.

Les enjeux d'accessibilité avec les différents modes de déplacements sont importants. Ces derniers sont en connexion avec les sites proches comme le collège Jean Mermoz, l'école primaire, deux salles de sport et un plateau sportif.

Enfin, le patrimoine de la signature architecturale emblématique de son époque et très marqué par son usage et sa vocation d'origine, devra faire l'objet d'une réflexion et d'un traitement adaptés et respectueux de l'histoire du lieu.

Accusé de réception en préfecture  
044-244400537-20230731-439-2023-DE  
Date de rétromission : 31/07/2023  
Date de réception en préfecture : 31/07/2023

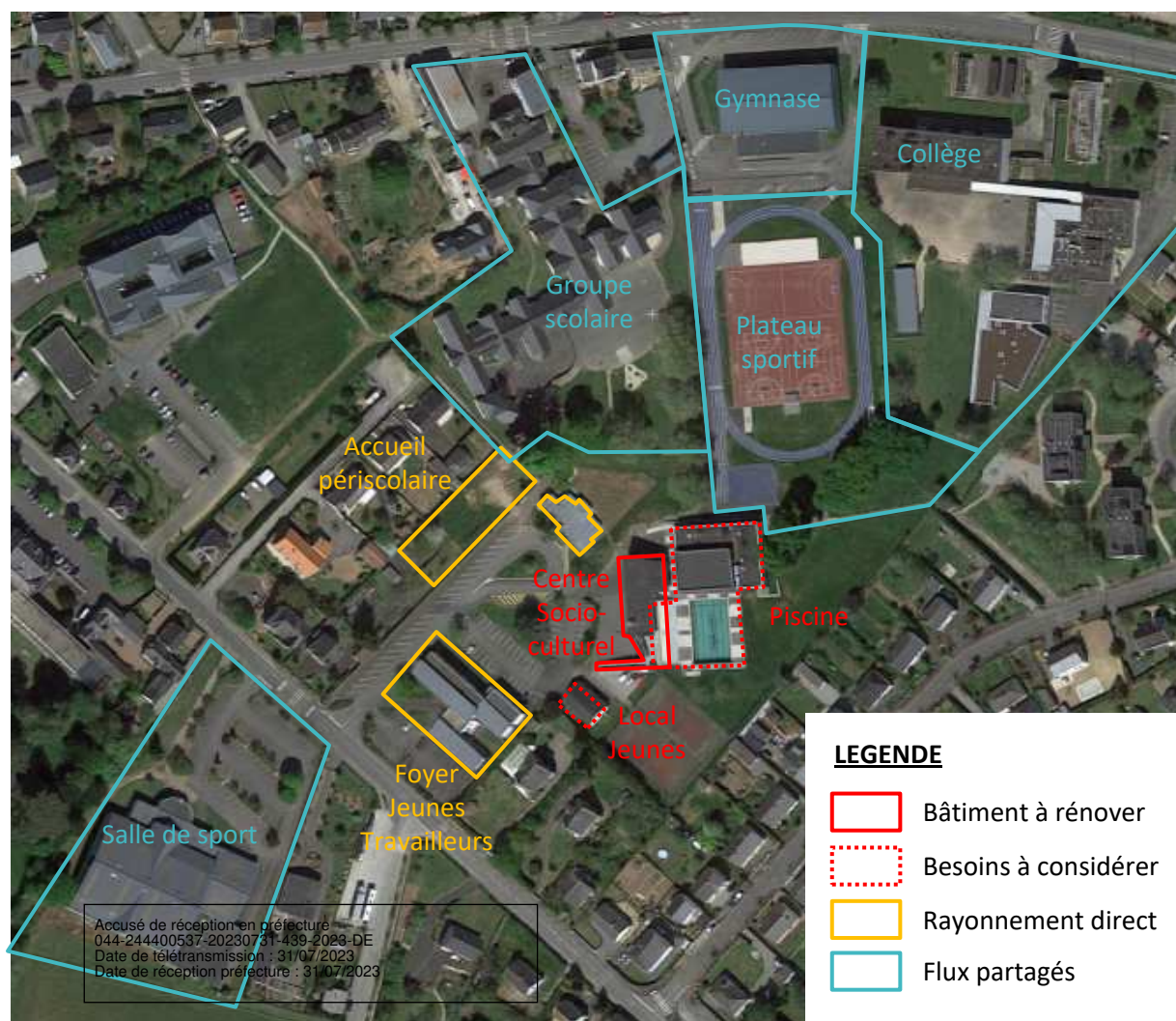


## PÉRIMÈTRE DU PROJET ET ATTENDUS DE LA COMMUNE

La communauté de communes souhaite se faire accompagner pour la définition du programme de l'opération, en concertation avec les utilisateurs (Association La Mano et services intercommunautaires) en vue de pouvoir sélectionner, *in fine*, le Maître d'Œuvre de l'opération.

**A sa demande, la présente offre – issue d'une note de cadrage validée le 30 Juin 2023 – concerne uniquement la phase de préprogrammation. Les phases de rédaction du programme et de sélection du Maître d'Œuvre feront l'objet d'un avenant le cas échéant.**

*A noter que les locaux techniques de la piscine, considérés hors périmètre d'intervention, auront un impact sur la gestion thermique du Centre socio-culturel étant donné leur imbrication dans le bâtiment.*



CONSTRUIRE  
ENSEMBLE  
LE CADRE DE VIE  
DE DEMAIN

## 4. Proposition de méthodologie

Accusé de réception en préfecture  
044-244400537-20230731-439-2023-DE  
Date de télétransmission : 31/07/2023  
Date de réception préfecture : 31/07/2023

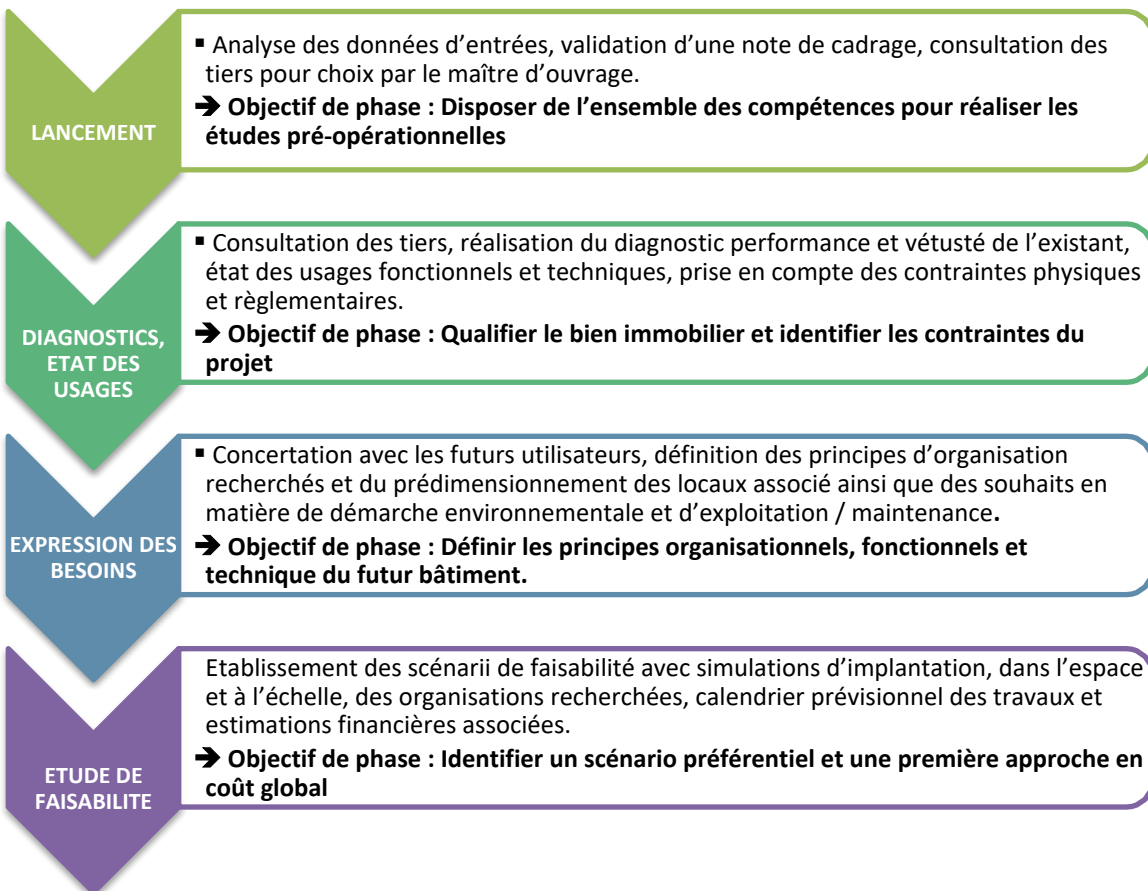


## LES OBJECTIFS DES ÉTUDES PRÉ-OPÉRATIONNELLES

Dans le cadre d'un contrat d'Assistance à Maîtrise d'ouvrage, Loire-Atlantique développement - SPL propose à la communauté de communes de Nozay, de piloter la réalisation de l'ensemble des études pré-opérationnelles dans le périmètre du préprogramme.

Au-delà de la consultation des tiers, du suivi du pilotage des études et de l'organisation des phases de validation du projet, il s'agit **d'accompagner au mieux la collectivité sur l'ensemble des champs d'investigations de la faisabilité de son projet.**

Ce pilotage s'organise en 4 grandes étapes :



A l'issue de cette mission, le maître d'ouvrage disposera d'un outil de décision lui permettant d'entreprendre les études techniques, économiques et opérationnelles de rénovation de cet équipement public, avant d'engager la phase de programmation et de sélection du Maître d'Œuvre.

Accusé de réception en préfecture  
044-244400537-20230731-439-2023-DE  
Date de télétransmission : 31/07/2023  
Date de réception préfecture : 31/07/2023



## DISPOSITIF DE CONCERTATION AVEC LA MAÎTRISE D'OUVRAGE

Aucun projet ne peut être mené à bien sans une participation forte des futurs utilisateurs. Aussi, lors de la réunion d'initialisation, nous définirons ensemble la composition :

### ➤ Du comité de pilotage > Organe d'arbitrages

**Le comité de pilotage** regroupe les élus, les représentants des services de la Communauté de Communes, les représentants des futurs utilisateurs.

Il a pour tâche de valider l'état d'avancement du projet :

- Le préprogramme,
- L'étude de faisabilité.

### ➤ Du comité technique > Suivi opérationnel

**Le comité technique**, composé de techniciens de l'intercommunalité ainsi que d'autres personnes ressources (partenaires associatifs, institutionnels, ...) assurera le suivi opérationnel et veillera à valider les orientations retenues avant présentation au Comité de Pilotage.

### ➤ Du groupe de travail pluridisciplinaire > Organe de propositions

**Le groupe utilisateur est constitué des différentes parties prenantes au projet et corps de métiers concernés (Centre Socio Culturel + Services de la Communauté de Communes). Il sera mobilisé :**

- En phase d'audit pour cerner les usages et attentes,
- Durant la phase de préprogrammation pour traduire l'expression des besoins en schémas d'organisation et en tableaux de surfaces.

Accusé de réception en préfecture  
044-244400537-20230731-439-2023-DE  
Date de télétransmission : 31/07/2023  
Date de réception préfecture : 31/07/2023



## PHASE 1 – PREPROGRAMME

### ➤ Initialisation

<b>Objet</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>• Prise de connaissance des attentes du Maître d’Ouvrage, analyse et échanges</li><li>• Prise de connaissance des documents et diagnostics existants</li><li>• Confirmation du périmètre d’étude</li><li>• Mise au point du calendrier d’intervention</li><li>• Définition des éventuelles études complémentaires à mener : amiante, réseaux topographie, loi sur l’eau, etc.</li></ul>
<b>Méthodologie</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>• Présentation des intervenants et de la méthodologie proposée au Maître d’Ouvrage ;</li><li>• Présentation par le Maître de l’Ouvrage des enjeux et limites du projet ;</li><li>• Collecte et vérification de la reproductibilité des différents documents nécessaires ;</li><li>• Détermination concertée avec le maître d’ouvrage des différentes procédures d’échanges ;</li><li>• Composition du comité de pilotage et du groupe de travail</li><li>• Calendrier des différentes phases de rendu et de rencontres avec le comité de pilotage.</li></ul>
<b>Moyens sur site</b>	1 Réunion d’initialisation avec le Maître d’Ouvrage
<b>Livrable</b>	Synthèse des attendus de la commune et cadrage méthodologique formalisés dans la proposition d’accompagnement

Accusé de réception en préfecture  
044-244400537-20230731-439-2023-DE  
Date de télétransmission : 31/07/2023  
Date de réception préfecture : 31/07/2023



## PHASE 1 – PREPROGRAMME

### ➤ Organisation des consultations de prestations intellectuelles tiers

<b>Objet</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>• Rédaction des cahiers des charges</li><li>• Gestion des échanges avec les candidats</li><li>• Analyse des devis</li><li>• Envoi des courriers aux non retenus</li></ul>
<b>Méthodologie</b>	<b>Sur la base de 3 consultations :</b> <ul style="list-style-type: none"><li>• Levé topographique du site et du bâtiment</li><li>• Diagnostics sanitaires</li><li>• Diagnostic structure</li></ul>
<b>Moyens sur site</b>	
<b>Livrable</b>	<b>Livrable 1 :</b> cahiers des charges et liste des prestataires à valider <b>Livrable 2 :</b> Analyses des devis

\* Les visites de site seront organisées et animées, le cas échéant, par les services de l'intercommunalité.

Accusé de réception en préfecture  
044-244400537-20230731-439-2023-DE  
Date de télétransmission : 31/07/2023  
Date de réception préfecture : 31/07/2023





# PHASE 1 – PREPROGRAMME

## ➤ Diagnostics et définition des besoins

<b>Objet</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Diagnostic d'usages</li> <li>Diagnostic performance et vétusté du bâti et des équipements</li> </ul>
<b>Méthodologie</b>	<p><b>Diagnostic d'usage</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Organisation des flux à l'échelle du site vis à vis des activités déjà présentes et celles projetées : accès, stationnements, flux usagers, flux logistiques...</li> <li>Définition des travaux de raccordement à prendre en compte et des conditions de branchements aux réseaux (AEP, EU, EP, électricité, ...)</li> <li>Données physiques : topographie, nature des sols...</li> <li>Prise en compte des contraintes de fonctionnement, Plan Local d'Urbanisme, contraintes administratives liées au foncier ...</li> </ul> <p><b>Diagnostic performance et vétusté du bâti et des équipements</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Caractérisation des enjeux réglementaires, techniques et environnementaux du projet,</li> <li>Réalisation d'un diagnostic performance et vétusté du bâti et des équipements,</li> <li>Réalisation d'une simulation thermique dynamique des états existants et projetés selon trois scénarii de rénovation énergétique qui seront définis en accord avec le Maître d'Ouvrage</li> </ul> <p><b>Principes d'organisation fonctionnelles et prédimensionnement</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Animation de deux rencontres avec les représentants de l'association et services intercommunaux en place afin de définir :             <ul style="list-style-type: none"> <li>La future organisation projetée et notamment pour ce qui est :                 <ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Des principes d'organisation</li> <li>✓ Des conditions d'accès au site et de flux extérieurs</li> <li>✓ Des accès au(x) bâtiment(s) et des liaisons inter bâtiments (le cas échéant)</li> </ul> </li> <li>Les principes retenus (schémas d'organisation et tableaux de surfaces utiles et dans œuvre).</li> <li>Contraintes particulières : accessibilité, ouverture sur la ville, sécurité, horaires de fonctionnement, entretien, exploitation</li> </ul> </li> <li>Point d'étape avec le comité technique afin de valider les principes retenus et définir les souhaits en matière de démarche environnementale et d'exploitation maintenance</li> </ul>
<b>Moyens sur site</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>1 Visite fonctionnelle et rencontre avec les responsables de l'association La Mano</li> <li>1 visite technique des existants et rencontre avec les services techniques</li> <li>2 réunions de travail avec le groupe utilisateur + 1 avec le comité technique</li> </ul>
<b>Livrable</b>	<b>Livrable 1 : Rédaction document « Préprogramme »</b>

Accusé de réception en préfecture  
 044-244400537-20230731-4392761-01  
 Date de télétransmission : 31/07/2023  
 Date de réception préfecture : 31/07/2023



## PHASE 1 – PREPROGRAMME

### ➤ Etude de faisabilité

<b>Objet</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Simulation graphique permettant de visualiser dans l'espace l'organisation fonctionnelle de l'ouvrage</li> <li>• Notice financière et calendaire</li> </ul>
<b>Méthodologie</b>	<p><b>Proposition de 2 à 3 scénarii intégrant :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Une simulation graphique permettant de visualiser dans l'espace l'organisation fonctionnelle de l'ouvrage</li> <li>• Une estimation financière des travaux à réaliser selon les axes définis et les modes constructifs envisagés</li> <li>• Une estimation du coût global d'investissement en toutes dépenses confondues</li> <li>• Un calendrier prévisionnel de déroulement de l'opération tenant compte, autant que faire se peut, des contraintes de la collectivité,</li> </ul> <p>Une rencontre avec le Comité Technique permettra de valider les scénarii proposés et de les mettre à jour, le cas échéant, avant présentation au Comité de Pilotage.</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Sur la base du scénario retenu : réalisation d'une étude d'opportunité solaire</li> </ul>
<b>Moyens sur site</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• 1 rencontre avec le Comité Technique</li> <li>• 1 rencontre avec le Comité de Pilotage</li> </ul>
<b>Livrable</b>	<b>Livrable 1</b> : Rédaction document « Etude de faisabilité »

Accusé de réception en préfecture  
 044-244400537-20230731-439-2023-DE  
 Date de télétransmission : 31/07/2023  
 Date de réception préfecture : 31/07/2023

CONSTRUIRE  
ENSEMBLE  
LE CADRE DE VIE  
DE DEMAIN

## 5. Compétences mobilisées et mission de LAD-SPL

Accusé de réception en préfecture  
044-244400537-20230731-439-2023-DE  
Date de télétransmission : 31/07/2023  
Date de réception préfecture : 31/07/2023



## LES COMPÉTENCES A MOBILISER

### Moyens internes mobilisés au sein de LAD-SPL :

- **Justine FONROUGE, Programmiste** qui pilotera le projet dans toutes ses dimensions dans le respect du planning fixé. Ce sera l'interlocuteur principal des services du maître d'ouvrage. Elle mènera les études de définition des besoins et de faisabilité et corédigera le programme technique et fonctionnel détaillé de la rénovation énergétique du complexe sportif.
- Elle s'appuiera sur les **expertises internes techniques et énergétiques** pour réaliser :
  - le diagnostic performance et vétusté du bâtiment
  - les études d'inconforts
  - les études d'opportunité solaire

#### PILOTAGE DU PROJET

**Justine FONROUGE, programmiste : Un interlocuteur unique pour la COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DE NOZAY**

#### EXPERTISES INTERNES DEDIEES AU PROJET

**Pôle Energie et  
Trajectoire Bas  
Carbone**

### Les compétences externes à mobiliser seront les suivantes :

- Un géomètre pour établir un plan topographique et un levé bâtimementaire,
- Un spécialiste des diagnostics sanitaires avant travaux, pour de plombs, Accusé de réception en préfecture de 044-274406537-26230731-P-435-2023-5E Date de télétransmission : 31/07/2023 Date de réception préfecture : 01/07/2023 et des éléments potentiellement porteurs d'amiante ou
- Un BET structure, pour vérifier la solidité du bâti et la capacité à accueillir des équipements photovoltaïques ou une surélévation



## MISSIONS DE LAD-SPL

Pour mener à bien ces études pré-opérationnelles, LAD-SPL propose à la Communauté de Communes de Nozay d'intervenir dans le cadre **d'une convention d'Assistance à Maîtrise d'Ouvrage**, pour réaliser les prestations suivantes :

- La conduite de l'ensemble des choix de prestataires (rédaction des cahiers des charges techniques et administratifs, consultations et analyse des offres pour notification par le maître d'ouvrage),
- La coordination de l'ensemble des études des prestataires sur la phase préprogramme,
- La réalisation d'un diagnostic de performance et de vétusté et d'un diagnostic des installations techniques,
- La réalisation d'une étude d'opportunité solaire,
- L'évaluation du cout global d'investissement,
- L'accompagnement du maître d'ouvrage en aide à la décision tout au long de la définition du projet,
- Le pilotage et l'animation de l'ensemble des réunions techniques diverses, comités techniques, comités de pilotage,

Au-delà du pilotage des tiers et de l'organisation des études et des phases de validation du projet, il s'agit **d'accompagner au mieux le maître d'ouvrage sur l'ensemble des champs d'investigations de la faisabilité de son projet.**

Accusé de réception en préfecture  
044-244400537-20230731-439-2023-DE  
Date de télétransmission : 31/07/2023  
Date de réception préfecture : 31/07/2023

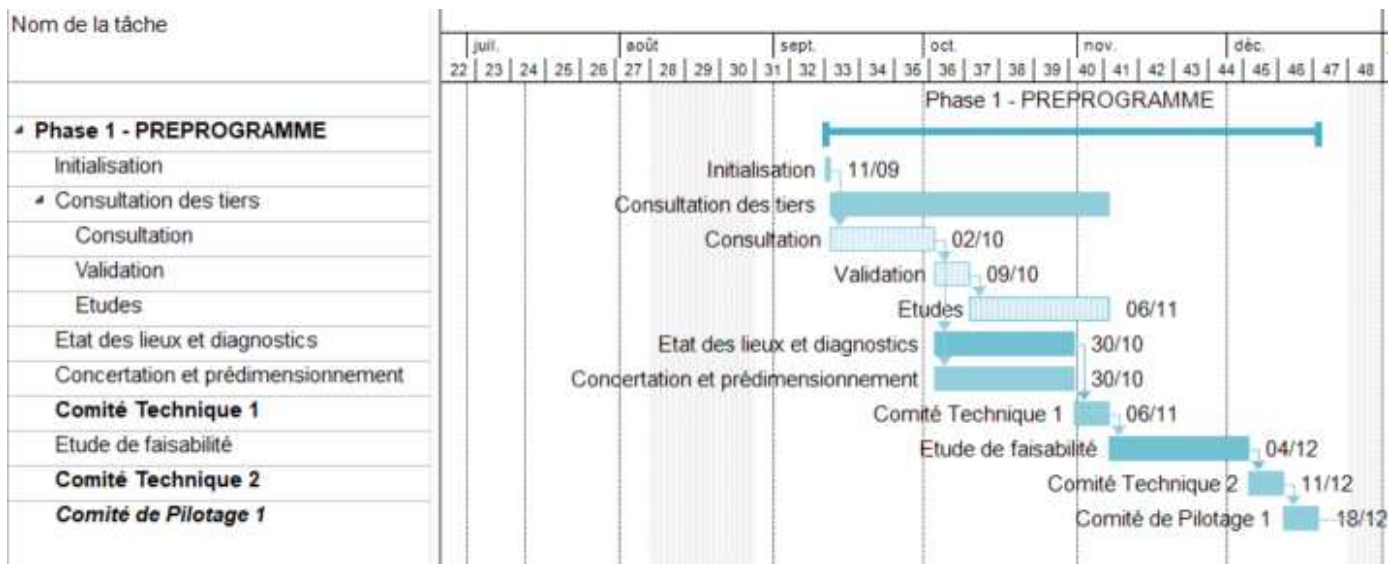
CONSTRUIRE  
ENSEMBLE  
LE CADRE DE VIE  
DE DEMAIN

## 6. Modalités d'intervention de LAD-SPL

Accusé de réception en préfecture  
044-244400537-20230731-439-2023-DE  
Date de télétransmission : 31/07/2023  
Date de réception préfecture : 31/07/2023



# PLANNING PRÉVISIONNEL



Accusé de réception en préfecture  
 044-244400537-20230731-439-2023-DE  
 Date de télétransmission : 31/07/2023  
 Date de réception préfecture : 31/07/2023



## ESTIMATION DES ÉTUDES DES TIERS

Prestations à faire réaliser par des tiers		Estimations €HT	Observations
1	Géomètre	2 500 €	Relevé topographique du site
		1 700 €	Levé bâtementaire
2	Diagnostic structure	7 000 €	diagnostic de la structure porteuse, de la charpente et des fondations
3	Diagnostics sanitaires	4 000 €	Diagnostic avant travaux (Amiante, Plomb, Etat parasiteire - hors enrobés)
4	Divers / imprévus		
<b>Total €HT</b>		<b>15 200 €</b>	
<b>Total €TTC</b>		<b>18 240 €</b>	

Accusé de réception en préfecture  
 044-244400537-20230731-439-2023-DE  
 Date de télétransmission : 31/07/2023  
 Date de réception préfecture : 31/07/2023





# RÉMUNÉRATION DE LAD-SPL

DECOMPOSITION DE LA MISSION	DPGF								
	Programmist		Pôle Energie et Trajectoires		Pôle Commande publique et Assistanat		TOTAL en €		
	€ HT/jour		€ HT/jour		€ HT/jour				
	800,00 €		800,00 €		600,00 €				
Nb de jours	Montant HT	Nb de jours	Montant HT	Nb de jours	Montant HT	Nb de jours	Coût HT		
<b>PHASE 1 : PREPROGRAMME</b>									
<b>1.1 Initialisation</b> : Rencontre avec la Collectivité et les responsables du projet <i>Livrable</i> : Rédaction d'un Compte rendu d'initialisation précisant le calendrier d'études, les contraintes et enjeux, recueil des documents nécessaires	1,0	800,00	1,0	800,00	-	-	2,0	1 600	
<b>1.2 Consultation des tiers</b> <i>Sur la base de 3 consultations (Géomètre, Structure, diagnostics sanitaires)</i> : - Rédaction du cahier des charges de la consultation - Gestion des échanges avec candidats - Analyse des devis - Envoi des courriers aux non retenus	4,0	3 200,00	0,5	400,00	1,0	600,00	5,5	4 200	
<b>1.3 Etat des lieux / Diagnostics</b> - Une visite fonctionnelle et technique des existants - Etat des lieux des usages et rencontre avec les responsables ou représentants de l'association - Diagnostic de vétusté et rencontre avec les services techniques - La définition des travaux de raccordement à prendre en compte et des conditions de branchements aux réseaux (AEP, EU, EP, électricité, ...) - La prise en compte des contraintes physiques (topographie, nature des sols, ...), urbaines (PLUm, Monuments historiques, ...), et administratives (statut du foncier...) - Suivi des tiers	3,5	2 800,00	4,0	3 200,00	0,5	300,00	8,0	6 300	
<b>1.4 Principes d'organisation fonctionnelle et prédimensionnement</b> - Animation de deux rencontres avec les représentants de l'association afin de définir les principes d'organisation recherchés et le prédimensionnement. <b>Comité Technique 1</b> Validation des principes retenus (schémas d'organisation et tableaux de surfaces utiles et dans œuvre) et développement des souhaits en matière de démarche environnementale et d'exploitation/maintenance. <i>Livrable</i> : Préprogramme	4,0	3 200,00	2,0	1 600,00	-	-	6,0	4 800	
<b>1.5 Etude de faisabilité</b> Seront proposés 2 à 3 scénarii intégrant : - Une simulation dans l'espace et à l'échelle des accès, et gestion des flux externes et internes (piétons, véhicules, logistiques), - Un plan schématique par niveau suivant organisation souhaitée des masses fonctionnelles par grandes entités, - Une estimation financière des travaux à réaliser selon les axes définis et les modes constructifs envisagés, - Un calendrier prévisionnel de déroulement de l'opération tenant compte, autant que faire se peut, des contraintes de la Collectivité, - Une estimation du budget en coût de travaux HT et toutes dépenses confondues : Maîtrise d'œuvre, OPC, Bureau de contrôle, assurances DO, TVA, actualisation <b>Comité Technique 2</b> Validation des scénarios proposés et mises à jour éventuelles. <i>Livrable</i> : Faisabilité	7,0	5 600,00	2,5	2 000,00	-	-	9,5	7 600	
<b>1.6 Comité de Pilotage 1</b> Présentation du rendu de la phase 1, CR de la réunion et mises à jour éventuelles	2,0	1 600,00	2,0	1 600,00	-	-	4,0	3 200	
<b>1.7 Etude d'opportunité solaire</b>	-	-	1,5	1 200,00	-	-	1,5	1 200	
<b>Sous total Phase 1</b>	<b>21,5</b>	<b>17 200,00</b>	<b>13,5</b>	<b>10 800,00</b>	<b>1,5</b>	<b>900,00</b>	<b>36,5</b>	<b>28 900</b>	
							TVA 20%		5 780
							<b>TOTAL € TTC PHASE 1</b>		<b>34 680</b>

Cette proposition financière est basée sur un temps passé prévisionnel.

Accusé de réception en préfecture  
044-244400537-20230731-439-2023-DE  
Date de télétransmission : 31/07/2023  
Date de réception en préfecture : 31/07/2023

Elle est actualisée si des temps complémentaires étaient constatés du fait d'une évolution du cadre d'intervention ou d'un allongement du délai prévisionnel des études, dans le respect des coûts journaliers ci-dessus précisés.

CONSTRUIRE  
ENSEMBLE  
LE CADRE DE VIE  
DE DEMAIN

## 7. Annexes

Accusé de réception en préfecture  
044-244400537-20230731-439-2023-DE  
Date de télétransmission : 31/07/2023  
Date de réception préfecture : 31/07/2023



## LISTE DES DOCUMENTS NECESSAIRES

ITEM	A transmettre
<u>Données d'entrée</u>	
• Déclaration des effectifs	X
• Planning des activités + fréquentation	X
• Programmation des travaux de maintenance, d'entretien et de mise aux normes.	X
• Liste des principaux travaux réalisés le cas échéant depuis la livraison du bâtiment	X
• Liste des travaux envisagés le cas échéant en urgence	X
<u>Documents techniques (Version pdf ou dwg)</u>	
• Plans masse	X
• Plans de niveaux	X
• Plan topographique	X
• DOE Charpente + DOE couverture	X
• Étude(s) de sol / Diagnostics pollution	X
• Plans de « structure » et de fondations	X
• Rapport de vérification des installations électriques	X
• Dossier Technique Amiante	X
• Diagnostic légionellose	X
• Étude radon	X
• Diagnostic plomb	X
• Diagnostic énergétique	X
<u>ERP : Sécurité incendie / Accessibilité</u>	
• Dernier PV Commission de sécurité	X
• Diagnostic accessibilité	X
• Dossier SSI (effectifs et classement)	X
<u>Aspects techniques, entretien maintenance, exploitation</u>	
• Schéma fonctionnement production chauffage et ECS	X
• <u>Bilan des consommations énergétiques (eau, électricité, bois), à compter de 2010</u>	X
• <u>État d'usage et entretien des équipements bois des 3 dernières années</u>	X
• Contrats d'entretien maintenance/exploitation chaufferie bois, et systèmes de ventilation,	X
• Contrat de fourniture d'électricité Année 2023-2024	X
• Mandat d'accès ENERDIS aux données de consommations électriques (voir BI)	X

Accueil de Reception - 30 rue de la République  
044-244400537-20230731-439-2023-DE  
Date de télétransmission : 31/07/2023  
Date de réception préfecture : 31/07/2023

CONSTRUIRE  
ENSEMBLE  
LE CADRE DE VIE  
DE DEMAIN



Loire-Atlantique développement -  
SPL

2 bd de l'Estuaire - CS 96201

44262 Nantes Cedex 02

Tél. : 02 40 20 20 44

[www.loireatlantique-  
developpement.fr](http://www.loireatlantique-<br/>developpement.fr)

 Loire-Atlantique  
développement

Accusé de réception en préfecture  
044-244400537-20230731-439-2023-DE  
Date de télétransmission : 31/07/2023  
Date de réception préfecture : 31/07/2023